

L'HÔTEL DE LA POSTE, Langson

ÉTAT-CIVIL
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1900)

Publications de. mariage. — Entre M. Corne (Célestin), restaurateur, et M^{lle} Fradin (Jeanne), sans profession, tous deux domiciliés à Langson, hôtel de la Poste.

Lang-son
(*L'Avenir du Tonkin*, 22 avril 1901)

On nous écrit le 18 :

Chaque année, après la clôture de la saison théâtrale à Hanoï et Haïphong, quelques-uns des artistes de la troupe organisent à l'intention des pauvres « broussailleux » de la Haute-Région, trop longtemps sevrés de joies artistiques des tournées de représentations qui sont toujours, et en particulier dans notre charmante petite ville de Lang-son, accueillies par un plein succès.

Mais le 17 courant, nous avons été particulièrement gâtés par la venue a Lang-son de quatre de nos plus sympathiques et meilleurs artistes de la saison qui vient de finir.

La présence de M^{me} Rocques dans cet aimable quatuor était assurément, pour cette troupe, le meilleur gage de succès, mais la beauté, tant de fois célébrée ainsi que le talent très réel de la charmante femme s'accommodaient fort bien du voisinage de M^{me} Laporte, de MM. Dumail et Laporte, également talentueux à des titres divers.

La représentation n'a été qu'un long triomphe « Un verre d'eau dans une tempête », « Adolphe » et « Lui », la curieuse tranche de vie du truculent Courteline, ont été fort bien interprétés par nos excellents artistes.

La partie concert nous a permis d'entendre successivement et avec un plaisir ininterrompu M^{me} Rocques dans « Vous êtes si jolie », « Pigeon vole ! », « Invitation Galante », « Lettre à Colombine » ; M^{me} Laporte dans « Chanson espagnole », « Ohé I Manama ! » et le duo de « la Périchole » avec M. Laporte ; M. Dumail dans le « Doigt Gelé » et « En cas d'exemption », M. Laporte dans « la Fée aux Roses ».

Nous ne nous attarderons pas à découvrir les qualités qui ont fait, cet hiver, le succès de chacun de ces artistes.

La salle était sympathiquement houleuse comme de coutume à Lang-son et les saillies des titis du parterre, Honoré et son compère notamment, ponctuaient spirituellement les silences pathétiques des artistes en scène.

Après le concert public un bal très animé mais où l'élément féminin faisait malheureusement trop défaut, s'est prolongé pendant plus d'une heure, grâce à la gaieté entraînante de [M^{me} Comme, la très gracieuse propriétaire de l'Hôtel de la Poste où avait lieu le concert.](#)

Puis une séance de musique en petit comité, pendant laquelle un merveilleux comique amateur (un léchionnaire, d'ailleurs !) souleva d'inextinguibles éclats de rire dans un répertoire unique au monde, termina la soirée, vers quatre heures du matin.

Les artistes eux-mêmes s'amusaient follement, ainsi qu'il est de rigueur dans la bonne ville de Lang-son où Rabelais compte de nombreux disciples.

Tu lu tuluit !!!

.....

Au dernier moment, suis informé que nos artistes organisent pour ce soir une seconde représentation.

Voilà pour le moins une heureuse inspiration, d'autant que le programme doit être renouvelé et d'un intérêt particulièrement corsé.

Après Lang-son et sauf empêchement imprévu, la troupe de M. Laporte visitera Phulang-Thuong, Bac-ninh, Hanoï, Haïphoug et Moncay.

Qu'on se le dise !

AVIS

(*L'Avenir du Tonkin*, 13 décembre 1913)

M. Descoins a l'honneur de prévenir les touristes et voyageurs qu'il a cessé de tenir l'Hôtel des Mines et qu'il s'est installé dans l'immeuble situé à l'autre bout de la même rue et exploité par lui il y a deux ans sous le nom « Hôtel de la Poste »

Chambres 1 \$ 50

Repas 1 \$ 25

Pension 40 \$

Cuisine bourgeoise soignée

Chambres très confortables

Arrangement pour familles et longs séjours.

HOTEL DE LA POSTE

de Lang-son

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1915, p. 96)

M. DESCOINS, gérant.

Renseignements touristiques

Langson

(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 24 septembre 1922)

Notre correspondant de Backan nous rappelle qu'à Langson, il y a un superbe hôtel moderne d'une douzaine de chambres. Si le propriétaire de cet hôtel n'est pas un de ces modestes qui ne veulent pas que l'on parle de leurs affaires dans les journaux, nous finirons sans doute par avoir sur cet établissement des renseignements plus précis.

LANG-SON

FERMETURE DE L'UNIQUE HÔTEL

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 juillet 1923)

Nous apprenons que le seul hôtel existant à Lang-son, l'hôtel de la Poste, va fermer ses portes fin courant.

Il est bien regrettable de voir un centre touristique aussi intéressant que Lang-Son privé ainsi d'hôtel.

Création d'un bungalow à Langson
(*L'Éveil économique de l'Indochine*, 22 juillet 1923)

La fermeture de l'Hôtel de la Poste, propriété de M. Ronfaut, le 1^{er} août prochain, va priver Langson du seul hôtel qu'il possédait. Or, Langson a pris une grande importance par l'ouverture de la route de Long-tchéou. Il est de toute nécessité d'assurer aux voyageurs un gîte et la nourriture. Commerçants, fonctionnaires, officiers séjournent à Langson pour leurs affaires ou les besoins du service, sans compter les touristes dont le nombre deviendra important avec le développement du tourisme en Indochine.

L'administration possède un emplacement où l'on pourrait édifier un bungalow. Là est la solution du problème, qui nous paraît relever du service du tourisme.

En tous cas, les personnes se rendant à Langson à partir du 1^{er} août prochain devront pourvoir, voir comme elles le pourront à leur couchage et à leur nourriture.

L'Avenir du Tonkin.

N.D.L.R. — Pour nous la solution du problème ne devrait pas être laissée au bureau du tourisme qui demanderait 100.000 p. et cinq ans pour faire un petit hôtel de luxe, mais appartiendrait plutôt à l'administration des chemins de fer, qui devrait faire à Langson ce qu'ont fait, dans un si grand nombre de leurs gares, les chemins de fer des États malais et les chemins de fer du Siam.

Malheureusement, les conceptions de nos ferroviaires sont antiques et solennelles et ce n'est pas à eux qu'on fera admettre que la présence d'un hôtel à Langson peut avoir une influence, sur le trafic voyageurs.

D'ailleurs, c'est une chose que les chemins de fer du Yunnan n'ont eux-mêmes jamais comprise, car des hôtels construits par les chemins de fer et administrés sous leur contrôle ne sont pas prévus par l'ordonnance du roi Louis Philippe sur la police des chemins de fer.

Un hôtel de 25 à 30 chambres à Langson, très simple mais confortable, est une nécessité, mais ne saurait faire ses frais avant quelques années. C'est pourquoi on ne peut guère en attendre un de l'initiative privée.

Donc, voyageurs, n'allez pas à Langson.

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 février 1924)

Les obsèques de M. Ronfaut. — Les anciens du Tonkin ont appris avec tristesse le décès, à l'âge de 53 ans, de M. Ernest Ronfaut, débitant général des alcools pour la province de Lang-Son, décès survenu en son domicile, 6, rue Lambert à Hanoï, le 26 février.

Tous se firent un devoir d'accompagner, mercredi soir, la dépouille mortelle du regretté défunt à sa dernière demeure, apportant ainsi à ses enfants et à son neveu des marques de la plus vive sympathie.

D'autres marques d'estime et de regrets se traduisaient par les nombreuses et magnifiques couronnes qui ornaient le char funèbre et qui garniront la tombe au cimetière de la route de Hué : *La Société coloniale des Grands Magasins*dont

M. Ronfaut fut, jadis, le collaborateur, avait envoyé une couronne de toute beauté, et sur toutes les» autres, on lisait la même inscription : À notre ami regretté, ce qui prouvait combien le défunt était connu et estimé.

.....

ÉTUDE DE MAÎTRE MANDRETTE
AVOCAT-DÉFENSEUR
71, boulevard Gambetta à Hanoï
Vente de fonds de commerce
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1926)

Par acte sous seings privés en date à Lang-Son le trois mai 1926, enregistré à Hanoï le vingt-six mai 1926, folio 6 case 24.

M. Delair, entrepreneur de transports, demeurant à Lang-Son, a vendu à madame Veuve Pierre Chrétien, demeurant à Lang-Son, son hôtel sis à Lang-Son à l'enseigne de l'Hôtel de la Poste, aux prix et conditions indiqués dans l'acte sus-énoncé.

Tout créancier devra faire au domicile ci-après indiqué, même par simple acte, opposition au paiement de prix de cette vente dans les dix jours qui suivront insertion du présent avis.

À cet effet, domicile est élu à Hanoï en l'étude de Me G. Mandrette, avocat-défenseur, 71, boulevard Gambetta.

Pour publication
Me H. PIRIOU

Publicités
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 janvier-25 février 1927)

HOTEL DE LA POSTE
Madame Veuve CHRÉTIEN
LANG-SON
GARAGE AUTO À LA DISPOSITION DES VOYAGEURS
Téléphone n° 6
